

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Interpellez-vos-deputes-contre-la-derogation>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau
en action > Campagnes et mobilisations nationales > Non à l'EPR de Flamanville > Agissons tous ensemble contre l'EPR et sa cuve
défectueuse > **Rencontrez vos Député.e.s pour empêcher la dérogation de la Cuve de l'EPR**

8 février 2018

Rencontrez vos Député.e.s pour empêcher la dérogation de la Cuve de l'EPR



Après avoir rencontré plusieurs député.e.s, le groupe SDN-Trégor est parvenu à les mobiliser afin qu'ils et elles se positionnent contre la dérogation accordée à la cuve de l'EPR.

Incroyable : trois d'entre eux ont même [écrit au Premier Ministre](#) pour lui demander de ne pas accorder de dérogation à la cuve ratée de l'EPR !

"Au nom du principe de précaution, nous souhaitons vous interroger sur la légitimité de la mise en service de la cuve de l'EPR de Flamanville. Le décret du 1er juillet 2015 et son arrêté d'application du 30 décembre 2015 font bénéficier d'un régime dérogatoire l'application des règles de conformité des équipements sous pression nucléaires.

En l'état, une telle dérogation ne nous paraît pas acceptable car elle porte sur deux éléments de la cuve du réacteur, dont la rupture pourrait provoquer un accident particulièrement grave. En supposant que les éléments ci-dessus soient confirmés, nous ne pouvons cautionner une telle dérogation et vous demandons de ne pas l'accorder."

Aujourd'hui nous invitons un maximum de militants antinucléaires à demander à rencontrer sans tarder les député.e.s de leur secteur pour les inciter à soutenir la démarche de leur confrères et consœurs à l'Assemblée et à soutenir ce courrier.

Pour cela, rien de plus simple :

- ▶ Rendez vous sur le site de l'Assemblée pour retrouver le contact des député.e.s proches de chez-vous <https://www2.assemblee-nationale.fr/qui>
- ▶ Contactez-les pour leur demander une rencontre et leur expliquer que le gouvernement ne peut se défaire sur la position de l'ASN pour autoriser cette dangereuse cuve ratée ; cf. Document ci-dessous.
- ▶ Tenez-nous au courant du résultat de cette action en écrivant à mobilisations@sortirdunucleaire.fr
- ▶ Afin d'éviter les doublons merci de consulter [ce tableau partagé](#) qui contient la liste des députés déjà contactés. Une fois votre action accomplie vous pourrez le remplir afin de mentionner votre action.

C'est maintenant à vous de jouer !

Rien ne vaut une rencontre directe. Mais à défaut, si vous ne pouvez vraiment pas rencontrer vos député.e.s, transmettez-leur le courrier des 3 député.e.s adressé au premier ministre en les incitant à soutenir cette démarche. Dans ce cas, vous pouvez vous inspirer du texte ci-dessous à adapter, compléter..., et l'adresser par mail, courrier ou téléphone à votre député.e ou à son assistant.e parlementaire.

Dans tous les cas, pensez à nous tenir au courant.

Bonjour,

Je tenais à attirer votre attention sur l'initiative de trois de vos confrères et consœurs à l'Assemblée Nationale qui ont interpellé le Premier Ministre pour lui demander de ne pas accorder de dérogation à la cuve défectueuse de l'EPR de Flamanville.

Je vous invite à en prendre connaissance et à apporter votre soutien à la lettre qu'ils ont adressée au Premier Ministre, et que vous pouvez retrouver ici :

https://sortirdunucleaire.org/IMG/pdf/courrier_monsieur_le_premier_ministre-1.pdf

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de recevoir Madame, Monsieur, l'expression des mes respectueuses, mais néanmoins vigilantes, salutations.

Lors de vos rencontres avec vos député.e.s, n'hésitez pas à utiliser les documents ci-dessous :



Courrier de 3 députés adressé au premier ministre au sujet de l'EPR



CUVE DE L'EPR, LES LIMITES DE L'AVIS DE L'ASN



Tribune libre : L'EPR et le Titanic